



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 24 mai 2011

Compte rendu affiché le : 27 mai 2011

Date de la convocation : 11 mai 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	20	Présents :	20
Votants :	22	Votants :	22

Présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Tardy F,

CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Séon M, Vincent G (2), Mme Grange M (2),

CCHL : Mrs Bouchut R, Bruyas JM, Mme Larue MF, Morales P, Villard Ph, Bonnard JC,

SEM :

Autres communes : Mrs Reynard R, Bouchut O, Barcet A, Laval D, Guyot D, Pallandre A.

Secrétaire de séance : M. Tardy F

Excusés : Mrs Besset C, Louat R, Vocanson E, Bruyère C, Lhopital JL, Guyot P, Villemagne G

N° 305 Objet : Convention avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour constitution d'un groupement de commandes pour lancement de la consultation pour travaux sur le Furan sur les communes d'Andrézieux-Bouthéon et Saint Just St Rambert.

Monsieur le Président présente la convention entre Le SIMA Coise Furan et la Communauté d'Agglo Loire Forez concernant le projet de création d'une zone d'expansion de crue. Ce projet concerne les deux collectivités : le Sima Coise Furan et la Communauté d'Agglo Loire Forez. Chaque maître d'ouvrage a déposé un dossier de demande de subvention.

Pour la phase travaux et au préalable pour réaliser la consultation des entreprises qui vont travailler sur les deux territoires mais sur un même chantier, il est nécessaire de mettre en place une convention constitutive d'un groupement de commandes et de désigner un coordonnateur.

Le SIMA étant plus largement concerné, il est proposé que ce dernier soit le coordonnateur de la démarche.

Monsieur le Président présente la convention constitutive d'un groupement de commande et demande l'autorisation aux membres du comité syndical de la signer.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer cette convention.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 24 mai 2011
Le Président
Jean Yves Charbonnier